

Stylo de vernis d'épargne—Clair

419D-P-CL

Fiche de Données de Sécurité

Section 1 : Identification

Identificateur de Produit et Autres Moyens d'Identification

Identificateur de Produit : Stylo de Vernis d'Épargne—Clair**Autres Moyens d'Identification :** Overcoat Pen—Clear**N° de Pièces Connexes :** 419D-P-CL

Usage Recommandé et Restrictions d'Utilisation du Produit Chimique

Usage : Revêtement protecteur pour carte de circuit imprimé**Usage contre-indiqué :** Non disponible

Données Relatives au Fabricant ou Fournisseur

Fabricant

MG Chemicals
1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario L7L 5R6
CANADA

MG Chemicals (Siège social)
9347-193 Street
Surrey, British Columbia V4N 4E7
CANADA

Téléphone +1-800-340-0772**FAX** +1-800-340-0773**COURRIEL** support@mgchemicals.com**WEB** www.mgchemicals.com**Téléphone** +1-905-331-1396**FAX** +1-905-331-2682**COURRIEL** info@mgchemicals.com**COURRIEL (Personne Compétente) :** fds@mgchemicals.com

Numéro de Téléphone en Cas d'Urgence

Pour les incidents avec des matériaux dangereux SEULEMENT (fuites, déversements, incendies, expositions ou accidents)USA ou CANADA— Appeler Verisk 3E au **+1-866-519-4752** or **+1-760-476-3962**

(Code d'accès : 335388)



Pour les urgences impliquant le transport de marchandises dangereuses; 24 h/24, 7 j/7CANADA—Appeler CANUTEC à frais virer au **+1-613-996-6666** ou par cellulaire ***666**

Stylo de vernis d'épargne—Clair
419D-P-CL
Section 2 : Identification des Dangers
Classification des Matériaux Chimiques Dangereux
Catégories SGH

| Critère | Catégorie | Mention | Symbole |
|--|-----------|------------|-------------|
| Liquide Inflammable | 2 | Danger | Flamme |
| Sensibilisation Cutanée | 1 | Attention | Exclamation |
| Irritation Oculaire | 2 | Attention | Exclamation |
| Toxicité pour Organes Cibles Exposition Unique | 3 | Attention | Exclamation |
| Dangers pour le Milieu Aquatique Aiguë | 3 | <i>Nil</i> | <i>Nil</i> |

Note : Le degré de gravité est classé de 1 (la plus haute gravité) jusqu'à 5 (la plus basse gravité) à l'intérieur de chaque classe de danger, qui est contraire aux conventions HMIS et NFPA. La catégorie à l'intérieur d'une classe de danger ne permet pas de comparaison relative aux autres classes.

Éléments d'Étiquette

| | |
|---|--|
| Mention | DANGER |
| Symboles | Mention de Danger |
|  | H225 : Liquide et vapeur très inflammables |
|  | H317 : Peut provoquer une allergie cutanée H319 : Provoque une sévère irritation des yeux H336 : Peut provoquer somnolence ou des vertiges |
| <i>Sans objet</i> | H402 : Nocif pour les organismes aquatiques |

Suite de section sur la page suivante

Stylo de vernis d'épargne—Clair**419D-P-CL***Continuation...*

| Prévention | Conseils de Prudence |
|---------------------------|--|
| P102 | Tenir hors de portée des enfants. |
| P210 | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nue et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. |
| P261, P271 | Éviter de respirer les vapeurs. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. |
| P233 | Maintenir le récipient fermé de manière étanche. |
| P272 | Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. |
| P280 | Porter des gants de protections et des équipements de protection des yeux. |
| P264 | Se laver soigneusement les mains après manipulation. |
| P273 | Éviter le rejet dans l'environnement. |
| Intervention | Conseils de Prudence |
| P370 + P378 | En cas d'incendie : Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de l'eau pulvérisée, ou de la mousse pour l'extinction. |
| P303 + P361 + P364 + P352 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver abondamment à l'eau. |
| P333 + P313 | En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical. |
| P304 + P340, P312 | EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. |
| P305 + P351 + P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer. |
| P337 + P313 | Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical. |
| Stockage | Conseils de Prudence |
| P403 + P235 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. |
| P405 | Garder sous clef. |

Suite de section sur la page suivante

Stylo de vernis d'épargne—Clair
419D-P-CL
Continuation...

| Élimination | Conseils de Prudence |
|--------------------|---|
| P501 | Éliminer le contenu et récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. |

Dangers Non Classifiés Ailleurs

| Autres Critères | Mention de Danger/ Conseils de Prudence | Mention | Symboles |
|------------------------|--|----------------|-----------------|
| Dessèchement Cutané | L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. | Sans objet | Sans objet |

Section 3 : Composition/Information sur les Ingrédients

| No. CAS | Nom Chimique | %(poids) |
|----------------|---------------------------|-----------------|
| 123-86-4 | acétate de n-butyle | 59% |
| 78-93-3 | butan-2-one ^{a)} | 14% |
| 80-62-6 | méthacrylate de méthyle | 0.1% |
| 97-88-1 | méthacrylate de butyle | 0.1% |

a) Aussi connu comme méthyl éthyl cétone (MEK)

Section 4 : Premiers Soins
Condition d'Exposition
Code SGH : Conseils de Prudence
**EN CAS DE CONTACT
AVEC LA PEAU**

P303 + P361 + P352, P333 + P313, P363

Symptômes Immédiat
rougeur, légère irritation, peau sèche
Intervention

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Suite de section sur la page suivante

Stylo de vernis d'épargne—Clair**419D-P-CL***Continuation...***EN CAS D'INHALATION** P304 + P340, P312**Symptômes Immédiat** *étourdissement, somnolence, toux, maux de gorge, maux de tête, nausée***Intervention** Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de malaise : Appeler un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX P305 + P351 + P338, P337 + P313**Symptômes Immédiat** *rougeur, irritation sévère, douleur***Intervention** Rincer avec précaution avec de l'eau pendant au moins 20 minutes. Enlever les lentilles de contact si elles sont présentes et si elles s'enlèvent facilement. Continuer de rincer.

Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical.

EN CAS D'INGESTION P301 + P330, P331**Symptômes Immédiat** *faible toxicité : nausée, étourdissement, somnolence, faiblesse, vomissement***Intervention** Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.**Section 5 : Mesures à Prendre en Cas d'Incendie****Moyens d'extinctions** En cas d'incendie: Utiliser de la poudre sèche, du dioxyde de carbone, de la mousse résistant à l'alcool ou de l'eau pulvérisée pour éteindre.**Danger Spécifiques** Le liquide peut flotter sur l'eau et s'enflammer.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler dans les zones basses. Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances et s'enflammer à une source d'ignition, qui peut provoquer un retour de flamme ou une explosion.

Produits de Combustion Produit des oxydes de carbone (CO, CO₂).**Pompier** Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète.

Stylo de vernis d'épargne—Clair**419D-P-CL****Section 6 : Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentel**

| | |
|--|--|
| Protection Individuelle | Voir l'équipement de protection individuelle dans la Section 8. |
| Précautions à Prendre pour l'Intervention | Éviter de respirer les vapeurs. Enlever ou tenir à l'écart toutes sources de températures extrêmes ou d'ignition. |
| Précautions pour l'Environnement | Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher le déversement dans les égouts et les cours d'eau. |
| Méthode de Confinement | Sans objet |
| Méthode de Nettoyage | Collecter le liquide dans un contenant chimiquement résistant et scellable. Essuyer les résidus avec une serviette de papier et placer les serviettes sales dans le contenant. Laver la région du déversement avec de l'eau et du savon pour enlever les dernières traces de résidu. |
| Méthode d'Élimination | Éliminer le contenu selon les conseils dans la Section 13. |

Section 7 : Manutention et Stockage

| | |
|--------------------|---|
| Prévention | Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nue et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Éviter de respirer les vapeurs. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. |
| Manutention | Porter des gants de protections et des équipements de protection des yeux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Se laver soigneusement les mains après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. |
| Stockage | Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. |

Stylo de vernis d'épargne—Clair
419D-P-CL
Section 8 : Contrôle de l'Exposition/Protection Individuelle
Substances Ayant des Limites d'Expositions Professionnelle

| Nom chimique | Pays/Provinces | Limite d'Exposition Admissible (PEL) | Limite d'Exposition à Court Terme (LECT) |
|-------------------------|-----------------|--------------------------------------|--|
| acétate de n-butyle | ACGIH | 150 ppm | Non établi |
| | U.S.A. OSHA PEL | 150 ppm | Non établi |
| | Canada AB | 150 ppm | 200 ppm |
| | Canada BC | 20 ppm | 200 ppm |
| | Canada ON | 150 ppm | Non établi |
| | Canada QC | 150 ppm | 200 ppm |
| butan-2-one | ACGIH | 200 ppm | 125 ppm |
| | U.S.A. OSHA PEL | 200 ppm | 300 ppm |
| | Canada AB | 200 ppm | 300 ppm |
| | Canada BC | 50 ppm | 100 ppm |
| | Canada ON | 200 ppm | 300 ppm |
| | Canada QC | 150 ppm | 300 ppm |
| méthacrylate de méthyle | ACGIH | 50 ppm (S) | 100 ppm |
| | U.S.A. OSHA PEL | 100 ppm | Non établi |
| | Canada AB | 50 ppm | 100 ppm |
| | Canada BC | 50 ppm (S) | 100 ppm |
| | Canada ON | 50 ppm | 100 ppm |
| | Canada QC | 100 ppm | Non établi |
| méthacrylate de butyle | ACGIH | Non établi | Non établi |
| | U.S.A. OSHA PEL | Non établi | Non établi |
| | Canada AB | Non établi | Non établi |
| | Canada BC | 50 ppm | Non établi |
| | Canada ON | Non établi | Non établi |
| | Canada QC | Non établi | Non établi |

Note : Les limites d'exposition d'ACGIH¹, d'OSHA (Table Z-1), et des provinces canadiennes furent consultées. Les limites de la base de données RTECS² et les données des FDS des fournisseurs furent également consultés. Les limites d'exposition à court terme (LECT) sont généralement pour 15 min et limites à long terme d'exposition admissible (PEL) pour 8 h.

S — Sensibilisant

Suite de section sur la page suivante

Stylo de vernis d'épargne—Clair**419D-P-CL****Paramètres de Contrôles**

Ventilation Maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition en milieu de travail [LEMT].

Equipment de Protection Individuelle

Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes monocoques de sécurité appropriées.

RECOMMANDATION : Veiller à ce que les lunettes ont des écrans latéraux de protection.

Protection de la Peau Pour des contacts prolongés, porter des gants de caoutchouc butyle, de néoprène ou d'autres gants résistant aux produits chimiques.

Pour des contacts occasionnels, porter des gants de nitrile, d'alcool polyvinyle (PVA) ou d'autres gants jetables résistant aux produits chimiques.

Protection Respiratoire

Pour surexposition jusqu'à 10 x LEMT de vapeurs, porter un respirateur comme un demi-masque respiratoire avec cartouches pour vapeurs organiques.

Au-dessus de 10 x LEMT, utilisez un appareil respiratoire à pression positive avec à alimentation d'air ou un appareil respiratoire autonome.

RECOMMANDATION : Consulter un détaillant ou fabricant pour vous assurer que la cartouche du masque faciale ou demi-masque est conforme aux normes NIOSH (É.-U.) pour ingrédient répertorié dans la Section 3. L'appareil devrait être ajusté pour l'employer par un expert. Assurer-vous que les cartouches soient sellées dans un sac en plastique lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

Hygiène Préventives

Lavez vos mains soigneusement après l'usage du produit.

Stylo de vernis d'épargne—Clair
419D-P-CL
Section 9 : Propriétés Physiques et Chimiques

| | | | |
|--|---------------------|--|------------------------|
| État Physique | Liquide | Limite Inférieure d'Inflammabilité^{c)} | 1.8% |
| Apparence | Clair | Limite Supérieure d'Inflammabilité^{c)} | 9.0% |
| Odeur | Fruitée | Pression de Vapeur @ 20 °C^{c)} | 40 hPa [31 mmHg] |
| Seuil d'Odeur | 0.007 ppm | Densité de Vapeur | >2.5 (Air = 1) |
| pH | Non disponible | Densité Relative @25 °C | 0.93 |
| Point de Fusion/ Point de Congélation | Non disponible | Solubilité Dans l'Eau | Légèrement soluble |
| Point Initial d'Ébullition^{a)} | ≥80 °C [≥176 °F] | Coefficient de Partage n-octanol/eau | Non disponible |
| Point d'Éclair^{a, b)} | -3 °C [26.6 °F] | Température d'Auto-inflammation^{d)} | ≥294 °C [≥561 °F] |
| Taux d'Évaporation | <1 (ButAc = 1) | Température de Décomposition | Non disponible |
| Inflammabilité | Très inflammable | Viscosité @25 °C | 110 mm ² /s |

a) Valeurs basées sur le composant butan-2-one

b) Pensky-Martens coupelle fermée

c) Valeur calculées basé sur les constituants.

d) Valeur basée sur le méthacrylate de butyle, qui est le constituant avec la plus basse valeur.

Section 10 : Stabilité et Réactivité

| | |
|----------------------------------|--|
| Réactivité | Pas disponible |
| Stabilité chimique | Stable sous les conditions de température et de pression normale |
| Conditions à éviter | Éviter les sources d'ignition, les températures excessives et les substances incompatibles. |
| Matériaux Incompatibles | Agents oxydants forts, acides forts |
| Polymérisation | Ne se produira pas |
| Produits de Décomposition | Ne se décompose pas sous des conditions normales. Pour les produits de décompositions thermiques, voir les produits de combustion dans la Section 5. |

Stylo de vernis d'épargne—Clair

419D-P-CL

Section 11 : Données Toxicologiques

Sommaire des Symptômes par Voies d'Exposition

| | |
|-------------------|--|
| Yeux | Provoque de la rougeur, irritation sévère, et douleur. |
| Peau | Provoque une rougeur, irritation légère, de la peau sèche et une éruption cutanée. |
| Inhalation | Peut provoquer de l'étourdissement, de la somnolence, une toux, des maux de gorge, des maux de tête et une nausée. |
| Ingestion | Peut provoquer une nausée, maux de gorge, diarrhée et vomissement. |
| Chronique | L'exposition prolongée et répétée peut causer l'assèchement, le craquage, ainsi que le dégraissage de la peau. Peut provoquer une sensibilisation cutanée. |

Toxicité Aiguë (Concentrations et Doses Létales)

| Nom Chimique | DL50 oral | DL50 dermique | CL50 inhalation |
|-------------------------|----------------------|------------------------|-------------------------------------|
| acétate de n-butyle | >10 768 mg/kg Rat | >17 600 mg/kg Lapin | 390 ppm 4 h Rat |
| butan-2-one | 2 737 mg/kg Rat | 6 480 mg/kg Lapin | 23 500 mg/m ³ 8 h Rat |
| méthacrylate de méthyle | 7 872 mg/kg Rat | >5 000 mg/kg Lapin | 78 000 mg/m ³ 4 h Rat |
| méthacrylate de butyle | 16 000 mg/kg Rat | 113 000 µL/kg Lapin | 29.8 mg/L 4 h Rat |

Note : Les limites toxicologiques de la base de données RTECS² et d'ECHA furent consultées. Les données des FDS des fournisseurs furent aussi consultées.

Suite de section sur la page suivante

Stylo de vernis d'épargne—Clair**419D-P-CL****Autre Effets Toxiques**

| | |
|---|---|
| Corrosion/irritation de la peau | Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Lésions/irritation des yeux | Butan-2-one provoque une sévère irritation oculaire. |
| Sensibilisation respiratoire et de la peau (risque de réactions allergiques) | Le méthacrylate de méthyle et méthacrylate de butyle peut entraîner une sensibilisation de la peau selon des études animales. |
| Cancérogénicité (risque de cancer) | Aucun ingrédient n'est classifié ou répertorié comme carcinogène par le C.I.R.C, ACGIH, Calif. Prop 65 ou NTP. |
| Mutagénicité (risque d'effet génétique héréditaire) | Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Toxicité pour la reproduction (risque de stérilité ou d'effet sur les fonctions reproductives) | Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Tératogénicité (risque pour la malformation des fœtus) | Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Toxique pour certains organes cibles — exposition unique | L'inhalation de l'acétate de n-butyle, le butan-2-one, méthacrylate de méthyle et méthacrylate de butyle peuvent affecter le système nerveux central par inhalation provoquant de l'étourdissement et de la somnolence. |
| Toxique pour certains organes cibles — exposition répétées | Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Danger d'aspiration | Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Il n'y a pas de composant de catégorie 1; et la viscosité cinématique du mélange est de >20.5 mm ² /s à 40 °C. |

Stylo de vernis d'épargne—Clair**419D-P-CL****Section 12 : Données Écologiques**

Les classifications écologiques sont basées sur les critères du Code IMDG/SGH en conjonction avec les données d'écotoxicités de nos fournisseurs, de la base de données enregistrées de l'agence européenne pour les produits chimiques (<http://echa.europa.eu>), et d'autres sources fiables.

L'acétate de n-butyle est dangereux pour le milieu aquatique, avec une classification de catégorie 3 aiguë. Il est biodégradable avec des CL50 18 mg/L pour le Pimephales promelas (tête-de-boule).

Selon les données disponibles, le butan-2-one (MEK) n'est pas classé comme substances toxiques pour l'environnement selon les critères SGH.

L'acétate de l'éther monométhyle du propylène glycol est dangereux pour le milieu aquatique, avec une classification de catégorie 3 aiguë avec des CL50 96 h \geq 100 mg/L pour le Salmo gairdneri.

Écotoxicité Aiguë

Catégorie 3

Nocif pour les organismes aquatiques.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Écotoxicité Chronique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Biodégradation

Devrait être biodégradable. Les constituants volatils du solvant s'oxyderont rapidement dans l'air par réaction photochimique.

Autres Effets

Composé Organique Volatile (COV) = 73% [678 g/L]

Section 13 : Données sur l'Élimination

Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Stylo de vernis d'épargne—Clair

419D-P-CL

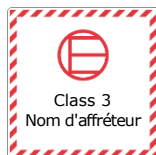
Section 14 : Information Relatives au Transport

Voie Terrestre

Référer aux Règlements TMD (Règlementation Canadienne sur le Transport des Marchandises Dangereuses) et **É.-U. US DOT 49 CFR** (Parties 100 à 185).

Tailles de 30 mL ou moins

419D-P-CL

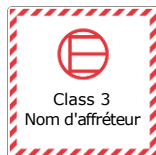
Quantité ExceptéeDocumenter
comme classe **E2**

Voie Aérienne

Référer aux Règlements sur le Transport des Marchandises Dangereuses de l'ICAO-IATA.

Tailles de 30 mL ou moins

419D-P-CL

Quantité ExceptéeDocumenter
comme classe **E2***À TITRE DE RÉFÉRENCE SEULEMENT***Numéro UN** : UN1263**Appellation Réglementaire** : PEINTURES**Classe** : 3**Groupe d'Emballage** : II

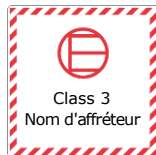
Polluant Marin : Non

Voie Maritime

Référer au Règlement IMDG.

Tailles de 30 mL ou moins

419D-P-CL

Quantité ExceptéeDocumenter
comme classe **E2**

Tailles supérieures à 1 L

*À TITRE DE RÉFÉRENCE SEULEMENT***Numéro UN** : UN1263**Appellation Réglementaire** : PEINTURES**Classe** : 3**Groupe d'Emballage** : II

Polluant Marin : Non

Note : L'expéditeur qui manutentionne, demande le transport, ou transporte des marchandises dangereuses doit être correctement formé et certifié.

Stylo de vernis d'épargne—Clair**419D-P-CL****Section 15 : Information sur la Réglementation****Canada****Liste Intérieure des Substances (LIS) / Liste Extérieure des Substances (LES)**

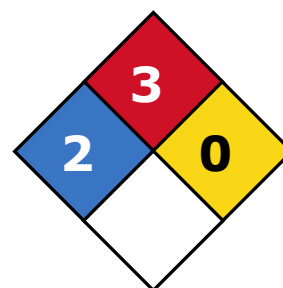
Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS.

Loi sur les Produits Dangereux (L.R.C. (1985), ch. H-3)

La fiche de données et l'étiquetage sont conformes aux exigences de la loi sur les produits dangereux et du SIMDUT 2015.

USA**Autres Classifications****Codes® HMIS**

| | | |
|--------------------------------|----------|----------|
| SANTÉ : | * | 2 |
| INFLAMMABILITÉ : | | 3 |
| RISQUE PHYSIQUE : | | 0 |
| PROTECTION PERSONELLE : | | |

CODES 704 NFPA®

Légende pour le niveau de risque HMIS et NFPA :

0 (Minime ou non-existant) ; 1 (Léger) ; 2 (Modérer) ; 3 (Sérieux) ; 4 (Sévère)

CAA (Clean Air Act, USA)

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 1.

Ce produit ne contient pas de substances d'appauvrissement d'ozone de classe 2.

Ce produit ne contient pas de substances répertoriées comme des polluants atmosphériques dangereux.

EPCRA (Emergency Planning and Community Right to Know Act, USA, 40 CFR 372.45)

Ce produit contient de l'acétate de n-butyle (No. CAS 123-86-4) et du butan-2-one (No. CAS 78-93-3), qui sont assujettis sous CERCLA aux exigences de déclaration à un seuil de 5 000 lb (2 268 kg).

Ce produit contient 0.1% de méthacrylate de méthyle (No. CAS 80-62-6), qui est assujettis sous CERCLA aux exigences de déclaration à un seuil de 1 000 lb (454 kg).

Suite de section sur la page suivante

Stylo de vernis d'épargne—Clair**419D-P-CL****TSCA** (Toxic Substances Control Act of 1976, USA)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

California Proposition 65 (Ingrédients chimiques reconnus pour leurs effets cancérigènes ou toxicité reproductive)

Ce produit ne contient pas de substances sur la liste « California Proposition 65 ».

Europe**RoHS** (Restriction of Hazardous Substances Directive)

Ce produit ne contient pas de plomb, de cadmium, de mercure, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles (PBB), de polybromobiphényles (PBDE), de phtalate de bis-(2-éthylhexyle) (DEHP), de phtalate de benzyle et de butyle (BBP), de phtalate de dibutyle (DBP), ou de phtalate de diisobutyle (DIBP) et est conforme à la réglementation européenne RoHS.

WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment Directive)

Ce produit n'est pas une pièce électrique ou un équipement électronique, et donc n'est pas régi par cette réglementation.

Section 16 : Autres Informations

Préparé par le Département des Affaires Réglementaires

Date de Révision 27 février 2020

Annule et Remplace 07 novembre 2018

Changement Effectué : Changement aux numéros de téléphone en cas d'urgence et révision générale

Références

1) ACGIH 2017 TLVs and BEIs: Based on the documentation of the threshold limit values for chemical substances and physical agents & biological exposure indices, American Conference of Governmental of Industrial Hygienist Cincinnati, OH (2017).

2) Toutes les données toxicologiques furent vérifiées contre le registre de données sur la toxicité RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances®), MDL Information Systems, Inc.

Suite de section sur la page suivante

Stylo de vernis d'épargne—Clair**419D-P-CL****Abréviations**

| | |
|---------|--|
| ACGIH | American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA) |
| C.I.R.C | Centre International de Recherche sur le Cancer (en anglais = IARC) |
| CL50 | Concentration Létal 50% (en anglais = LC50) |
| CLmin | Concentration Létal Mininal <i>Publiée</i> (en anglais = <i>LCLo</i>) |
| COV | Composés Organiques Volatils (en anglais = VOC) |
| CTmin | Concentration Toxique Minimale <i>Publiée</i> (en anglais = <i>TCLo</i>) |
| CE50 | Concentration effective médiane (en anglais = EC50) |
| FDS | Fiche de Données de Sécurité |
| DL50 | Dose Létal 50% (en anglais = LD50) |
| MPT | Moyenne Pondérée sur le Temps (en anglais = TWA) |
| NTP | National Toxicology Program (en français = Programme de Toxicologie National) |
| LEMT | Limite d'exposition en milieu de travail (en anglais = OEL) |
| LECT | Limite d'Exposition à Court Terme (en anglais = STEL) |
| PEL | Limite d'Exposition Admissible |
| SGH | Système Général Harmonisé de Classification et d'Étiquetages des Produits Chimiques (en anglais = GHS) |
| NTP | National Toxicology Program |

Questions Techniques Contacter nous avec toutes questions, suggestion d'amélioration, ou problèmes avec ce produit. Des notes d'application, instructions, et FAQ se trouve à www.mgchemicals.com.

Courriel : support@mgchemicals.com

Téléphone : +1-905-331-1396

Adresses*Fabrication & Support*

1210 Corporate Drive
Burlington, Ontario, Canada
L7L 5R6

Siège Social

9347-193rd Street
Surrey, British Columbia, Canada
V4N 4E7

Désistement

Cette fiche de données de sécurité est offerte à titre d'information. M.G. Chemicals, Inc. croit que l'information qu'elle contient est correcte et basée sur des sources fiables, mais ne prétend pas être exhaustif ou sans erreur. C'est la responsabilité de l'utilisateur de vérifier toute information semblant suspecte ou un doute peut exister. L'utilisateur final assume toute la responsabilité pour l'utilisation et la manutention du produit de façon conforme aux règlements locales, régionales, nationales, ou internationales qui s'applique.